EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VAUVERT DELIBERATION N° 2023/02/06

Objet : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Séance du 9 février 2023

Date de la convocation : 27 janvier 2023	**Membre en exercice = 17** **Nombre de présents = 15** **Nombre de délégation = 0**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT - Président en exercice.

Présents : Mmes MICHALSKI, BERTHEZENE, CACCHIA-MORENO, CHALMETON, EYMARD, LAIR LACHAPELLE, PEYRE, VEDRINE
Mrs DENAT, CUVIER, GARNIER , HUREL, MEIZONNET, MOUSSA, VIDAL
Absents excusés : Mr BERTRAND.

Absents : Mme DUQUESNE

La volonté communale est de permettre au Centre Communal d'Action Sociale d'assumer pleinement les missions qui lui incombent et ce malgré d'importantes contraintes financières.
La ville s'engage à ce que le montant de la subvention communale soit maintenue pour répondre aux objectifs fixés et partagés dans le cadre de la présentation du rapport d'orientation budgétaire.
Le budget 2022 a été mis en difficulté par l'augmentation du point d'indice et le poids du taux d'inflation des matières premières. Pour autant, la maîtrise des dépenses reste un axe majeur de l'action du CCAS qui reste mobilisée sur l'aide aux personnes en difficultés, les activités destinées aux seniors ainsi que le multi-accueil pour les plus jeunes.
Les missions principales du CCAS continueront de s'articuler autour de trois grands axes l'enfance, la solidarité/insertion et les seniors. Notre volonté est d'avoir une politique volontariste dans l'ensemble de ces domaines.
Face à ces enjeux, des orientations fortes ont été engagées et seront consolidées, d'autres vont être mises en place.

Compte tenu des missions qui sont les nôtres et de la population qui s'offre à nous, l'équipe reste mobilisée et volontaire. La posture appliquée est celle de l'écoute pour les plus fragiles et celle de la solidarité envers les plus vulnérables.
Ainsi un lien de solidarités a été maintenu en direction :

- des séniors pour préserver les plus isolés par l'intermédiaire de permanences téléphoniques et avec le soutien des bénévoles de MONALISA.

- des plus vulnérables en maintenant le travail en présentiel par les accueils physique sur RDV pour maintenir l'accès aux droits. La permanence d'accès aux droits créée à cet effet, a permis de venir en soutien des plus fragiles impactés par la crise sanitaire et le traitement numérique des dossiers permettant l'accès ou le maintien de leur droit. 121 personnes reçues sur l'exercice.
- des plus engagés en positionnant à nouveau le multi accueil en crèche relais pour le personnel indispensable à la gestion de la crise
- la solidarité a dépassé la crise sanitaire puisque l'équipe a spontanément réagit en intégrant le centre d'hébergement durant les inondations.

2022 a permis au CCAS de proposer son ABS (analyse des besoins sociaux). La fonction très généraliste de ce document n'était pas assez éclairante. Nous avons fait le choix de poursuivre ces travaux en coordonnant et en pilotant une action partenariale autour de « la santé des séniors ». La complétude de ce diagnostic se poursuivra en 2023.

En complément le CCAS a travaillé à l'élargissement d'une offre de service adaptée aux réalités des usagers par :

- la création d'un Point Conseil Budget conventionné avec l'UDAF destiné à accompagner nos usagers vers une gestion plus saine de leur budget
- la création d'un schéma local de l'urgence alimentaire qui prévoit l'usage de CAP (chèques d'accompagnement personnalisés) les inscrivant dans une démarche globale d'aide alimentaire. Intégration du Secours Populaire entant un nouveau partenaire associatif œuvrant dans le sens du soutien à la personne.
- La poursuite de l'organisation de la gestion d'un fichier personnes vulnérables. Notre fichier compte aujourd'hui 914 couples et 1679 personnes isolées.
- la création d'un règlement local régissant le Pass' Eau.

Au niveau de l'enfance,

OUVERTURES / FERMETURES :

225 jours d'ouverture

Fermetures :

- Pont de l'ascension
- 4 semaines été
- 1 semaine fin d'année
- 2 journées pédagogiques
- 2 jours de grève 30.06 et 6.10 fermeture uniquement section bb/moyens

-24.01.22 panne chaudière accueil à partir 10h30 3 heures à vide pour le taux d'occupation

FREQUENTATION :

- 76 inscrits

Heures réalisées : 51 780.01

Heures facturées : 56 168.86

Soit un taux de facturation de 108.47 % (meilleur que 2021 110%)

Familles dont le tarif horaire est inférieur à 1 euro : 18 soit 23.68 % (en baisse)

Soit un taux d'occupation de 56.54 % (en baisse par rapport à 2021 68 % mais perte agrément modulé dès 02.2022)

- Accueil d'enfants en situation de handicap :
  -1 bénéficiaire AEH
- Accueil d'enfants orientés par la PMI/ ASE : 1
- Accueil d'enfants mixé crèche/TPS : 0 Poursuite de notre investissement en faveur du dispositif TPS

FORMATIONS DU PERSONNEL :

2 journées pédagogiques en intra

2 agents en formation cnfpt de professionnalisation, des demandes n'ont pas été acceptées.

ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES :

Dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité, il a été proposé aux familles 2 interventions à thème en partenariat avec des intervenants extérieurs :

- Mars 20212 : Acquisition de la propreté Stéphanie MAISON psychologue de la structure
- Novembre 2022 : Le sommeil Stéphanie Maison et le Dr Mollaret

Les familles ont été ravies de ces rencontres, reconduction des interventions sur de nouveaux thèmes prévue en 2023.

CONVERSION DE L'ALIMENTATION EN BIO :

Achats du sec, produits laitiers et fruits légumes en bio chez Carrefour en grande majorité.

Partenariat avec l'ESAT de la Pradel : commandes en fonctions de leurs productions, menus établis sur les bases de ce que propose le fournisseur, donc en adéquation avec les saisons

Reste à l'étude les protéines : actuellement nous nous fournissons en surgelé pour garantir les normes HACCP en vigueur. Nous devons étudier leurs disponibilités en bio sans omettre qu'il est nécessaire de réfléchir à l'écologie, l'orientations serait plus sur du local afin de diminuer la taxe carbone des produits venant de l'étranger

Un repas par semaine, le mercredi est sans protéines animales. Les familles n'ont pas porté de réclamations à ce sujet.

Couches :Impossible financièrement d'accéder au marché des couches écologiques

EVOLUTIONS ADMINISTRATIVES :

- Evolution du logiciel pour la mise en place du paiement en ligne à compter d'avril 2022. Les familles adhèrent en grande majorité à ce fonctionnement, reste les encaissements CESU et très peu de numéraire.
- Première commission à points en mars 22.

PREVISION DE TRAVAUX :

En raison du PPRI ruissellement, les travaux demandent une nouvelle étude architecturale.

Au niveau de la solidarité – insertion,

Le CCAS poursuit son soutien au chantier d'insertion PASSE MURAILLE L'objectif est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics éloignés de l'emploi résidant à Vauvert et sur les communes du territoire. Cela leur permet de ;

- Retrouver un rythme de travail régulier
- Bénéficier d'un soutien social
- Apprendre progressivement des gestes professionnels en bénéficiant d'une souplesse au niveau du rendement
- Être accompagné dans l'élaboration d'un projet professionnel et dans la recherche d'un emploi
- Bénéficier d'une formation aux compétences clés – savoirs de base

Les travaux réalisés sont confiés par la commune de Vauvert.

L'opération suivie par le CCAS de Vauvert a permis à 25 hommes et 5 femmes (6 issus du QPV et 2 travailleurs handicapés) d'œuvrer pour la ville sur les bâtiments dans le cadre de travaux de rénovation, peinture et second œuvre. Ils ont agi sur le CCAS, la salle des associations de Gallician, les écoles Libération – Montcalm et Pompidou et enfin les arènes de Vauvert, .

Un chantier d'insertion sera renouvelé en 2023, toujours sous convention

Le CCAS s'était engagé à coordonner plusieurs actions dans le domaine de la santé.

En 2022 nous avons mis en place

- une manifestation autour d'Octobre Rose
- une action de prévention portant sur la lutte contre les violences faites aux femmes en lien avec l'association VIA FEMINA FAMA avec qui nous avons conventionné pour l'organisation de permanences sur le CCAS.

- le forum petite enfance, c'est une action partenariale qui a réuni parents/enfants et professionnels autour du lien parents/enfants.
- Le travail engagé en 2021 sur la création d'un « espace ressources aux aidants familiaux » a abouti. L'espace a été inauguré le 10 novembre 2022, il offre un panel de réponses techniques et soutenantes aux familles aidantes et de temps réservé à leur bien-être. Nous sommes en perpétuelle recherche d'intégration de nouveaux professionnels qui leur viendraient en aide. En janvier 2023 nous intègrerons l'EPE (école des parents et de s éducateurs) sur le soutien aux familles d'enfants porteurs d'une différence avec lesquels il est difficile de communiquer, de contacter …

Une attention particulière a été mise en œuvre dans le cadre de l'accès au logement des publics par un partenariat étroit avec tous les bailleurs de la Commune.
En 2022, 39 permanences ont été organisée avec l'élue déléguée. Elles ont permis l'accès pour certaines familles à un logement pérenne : 151 personnes reçues – 260 dossiers en file active mis au travail régulièrement avec les bailleurs – 25 commissions d'attribution organisées par les bailleurs sociaux - 104 attributions dont 59 candidats suivis par le service.
Comme pour les usagers nous sommes confrontés depuis la crise COVID à l'usage de la visio pour l'organisation des commissions d'attribution. Cette pratique complexifie les échanges et rend difficile la défense des dossiers. Un des bailleur, Un toit pour tous, met encore plus de distance dans ses commissions en les numérisant et les dématérialisant toutes.

Cette année on notera une augmentation des situations de grandes difficultés et/ou de détresse sociales. Plusieurs orientations vers les travailleurs sociaux ont été réalisées ainsi que vers le 115 ou encore l'association partenaire du CCAS, Via Femina Fama.
On recense également une augmentation des demandes de logement de type 2, en rez de chaussée, pour des personnes âgées en perte d'autonomie, ou des personnes seules, hébergées ou sans domicile.
Nous nous attachons à adresser un courrier aux personnes pour lesquelles nous avons connaissance d'un impayé d'énergie. 131 courrier ont été envoyés pour tenter de saisir ces personnes en vue de les rattacher à un dispositif de secours.
Le service prend part, conjointement avec la Police Municipale, à la lutte contre l'habitat indigne et l'habitat insalubre, en accompagnant la part sociale des dossiers.
Le CCAS reste l'interlocuteur référent des situation présentées au GTTI (4 en 2022) dont une qui a fait l'objet d'une expulsion.

Enfin nous nous inscrivons dans le soutien aux plus vulnérables et aux personnes en situation de handicap par le biais des réponses apportées par l'aide sociale facultative, notre participation active à la Commission Communale d'Accessibilité et au projet d'essaimage de la MEEX .
Nous pilotons et coordonnons le réseau d'acteurs du territoire autour de l'inclusion avec lesquels nous sommes force de proposition d'actions et d'animations.

Au niveau des seniors,
Toujours dans l'attention portée aux aînés le CCAS aura toujours en charge l'organisation d'animations par le biais d'ateliers de prévention santé réguliers, de la Semaine Nationale des Personnes Agées (semaine bleue), des festivités de fin d'année (repas et colis), des noces d'or et des sorties diverses et variées avec la mise en place d'un voyage en partenariat avec l'ANCV, ainsi que l'action MONALISA auprès des personnes les plus isolées et les plus modestes de la Commune.

Globalement, en 2023 nous poursuivrons les engagement pris autour :
- de la coordination des intervenants agissant sur les personnes âgées afin de constituer une force de prévention et d'accompagnement à la dépendance,

- de l'accompagnement des plus vulnérable par le schéma de l'aide alimentaire et le point conseil budget, ainsi que par nos différentes permanences d'accès aux droits,
- du développement des actions de l'espace ressource pour les aidants familiaux,
- de la prévention santé par le sport adapté et la mise en place d'actions de prévention autour d'octobre rose, du cancer de la prostate, du Téléthon, de la MEEX…
- des actions d'animation séniors en développant des actions originales
- de l'insertion par la poursuite du chantier d'insertion dont le programme 2023 portera essentiellement sur la piscine.

Au niveau budgétaire pour 2022 :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 044 049.28 €
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 077 999.82 €

Le montant de la subvention municipale en 2022 était de 577 000 €

On affiche sur l'exercice un solde cumulé de

87 764.35 € pour la section de fonctionnement
47 626.47 € pour la section d'investissement

Concernant la dette, il est à noter que l'Etablissement Public n'a aucun emprunt.

D'un point de vue budgétaire, malgré une gestion des plus rigoureuse, les divers groupements de commandes avec la commune pour les marchés publics afin d'obtenir de meilleurs prix, la situation financière reste des plus fragile.
Cette situation appelle l'effort de la commune au travers du maintien de la subvention pour l'exercice 2023 ce qui confirme la volonté de poursuivre le soutien aux administrés les plus fragiles au travers de la continuité de la politique d'aide sociale facultative.

Le rapport d'orientation budgétaire n'appelle pas de vote.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président du C.C.A.S :

C.C.A.S. MAIRIE DE NÎMES

Jean DENAT

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :
• son dépôt en préfecture le 22/03/23
• sa notification le .....
• sa publication le .....
et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 23/03/23
Pour le président par délégation,
La vice-présidente,
Elisabeth Michalski

C.C.A.S. MAIRIE DE NÎMES

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
22 MARS 2023
Bureau du Courrier